Procédures et modes d’emploi : D20

**2nde GT à procédure spécifique**

**SKI ET METIERS DE LA MONTAGNE**

Etablissement concerné :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| HAUT-RHIN |  | Lycée Frédéric Kirschleger MUNSTER |

Objectifs : Le dispositif « ski et métiers de la montagne » permet de suivre une scolarité jusqu’au baccalauréat tout en découvrant les **métiers de la montagne.** Le lycéeaménage la scolarité pour faciliter la poursuite de ces deux objectifs.

La préparation physique est assurée par le professeur d'EPS de l'établissement. Les entraînements et compétitions sont encadrés par le professeur d’EPS (breveté d’état de ski) et les moniteurs de l'ESF du Massif vosgien.

Public concerné :

Elèves de 3ème entrant en 2de GT ou élèves redoublants de 2de GT.

**Tout élève affecté en 2nde GT dans une formation soumise à procédure spécifique**, en l’occurrence pour y intégrer le dispositif « ski et métiers de la montagne », s’engagent à poursuivre le cursus pendant les trois années de préparation au baccalauréat. En cas d’abandon, il rejoindra, dans la limite des places disponibles, son établissement de secteur post 3ème.

Conditions de recrutement des élèves :

L'élève doit être membre d'un club de ski. Son niveau de ski et son aptitude physique doivent être compatibles avec l'exigence d'une réussite probable au test technique (Chamois de vermeil ou 250 points FFS).

L'inscription est effectuée par le chef d'établissement compte tenu des places disponibles et de l'avis d'une commission présidée par le chef d’établissement et composée comme suit :

* les cadres techniques chargés des entraînements
* un représentant des ESF du Massif vosgien
* un professeur nommé par le chef d’établissement

Affectés dans la limite des capacités d'accueil de l'établissement et des internats (lycée Blaise Pascal à Colmar ou lycée du Pflixbourg à Wintzenheim), les élèves poursuivront cet enseignement sur un cursus de 3 ans. Le nombre de place est limité à 8 élèves par niveau.

Dossier de candidature :

Il est composé :

* de la fiche de candidature (ci-dessous)
* des bulletins de la classe de 4ème et des 1er et 2ème trimestres de la classe de 3ème et de 2nde pour les élèves redoublants
* d’un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition

Sectorisation :

Le recrutement est académique.

Transmission du dossier :

L'ensemble du dossier devra être transmis, par le collège d'origine, pour être reçu par le proviseur du lycée Kirschleger **pour le 6 mai 2025 au plus tard.**

Examen de la candidature :

Une commission présidée par le proviseur du lycée Kirschleger formule un avis sur les compétences de chacun des candidats (avis très favorable, avis favorable, refusé, liste supplémentaire).

Les avis de la commission sont communiqués au directeur académique (DASEN) pour le 20 mai et aux établissements d'origine qui en aviseront les élèves concernés avant le conseil de classe du 3ème trimestre.

Les familles expriment leurs vœux d'affectation par l'intermédiaire du dossier d'orientation et du dossier de demande d'affectation en 2nde. L’affectation est décidée par le DASEN.

**Tout élève souhaitant être admis dans une formation soumise à procédure spécifique doit obligatoirement avoir transmis son dossier au lycée d’accueil dans les délais impartis. A défaut, son vœu est refusé par la commission d’affectation.**

03.88.77.38.40

Etablissement d'origine

Etablissement demandé

Lycée Frédéric Kirschleger

8

, rue du Docteur Heid

MUNSTER

68140

**INTERNAT**

**□**

OUI

□

NON

**FICHE DE CANDIDATURE**

**Pour admission en classe de 2nde générale généralgggggggggénérale**

**à procédure spécifique**

**SKI ET METIERS DE LA MONTAGNE**

NOM et Prénom de l’élève………………………….………………………………………………………….………………….

Date de naissance…………………………………………………………………………………..………………………………….

Adresse : ..........................................................................................................................................

Téléphone fixe : ……………..………………… Portable : ………………………..…………………

Adresse email : ................................................................................................................................

Classe d'origine................................................................................................................................

Résultats saison passée : ………………………………………………………………………………………………………………

Nombre de compétitions régionales……………………………………………………………………………

(Compléter en précisant votre **classement** sur les 4 meilleures courses et les **points** FFS)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Date | Nom de la course | Classement | Points |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

# MOTIVATIONS DE L'ELEVE

……………………………………………………………………………………………………….…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

**Tout élève affecté en 2nde GT dans une formation soumise à procédure spécifique**, en l’occurrence pour y intégrer le dispositif « ski et métiers de la montagne », s’engagent à poursuivre le cursus pendant les trois années de préparation au baccalauréat. En cas d’abandon, il rejoindra, dans la limite des places disponibles, son établissement de secteur post 3ème.

# PROFESSEUR PRINCIPAL

L'élève a-t-il les potentialités suffisantes pour réussir à mener de front une option sportive et un cursus secondaire ?

…………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………

L'élève est-il prêt à consentir un effort soutenu et régulier ? ……………………………………………………………………………..

Attitude en cours, participation, discipline : ………………………………………………………………………………………………

Nom et signature du professeur principal :

# AVIS DU PROFESSEUR D'EPS

Qualités relationnelles (sens de l'équipe – prise de responsabilité – autonomie) :

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Investissement (goût de l'effort – motivation – ténacité – volonté) :

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

APS (pratique UNSS – club sportif…) : ………………………………………………………………………………………………..………………………………………

Nom et signature du professeur d'EPS :

# AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB

Sur les qualités physiques et la motivation du candidat :

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Nom et signature de l'entraîneur :

# 4. ESF D’ACCUEIL POUR LA DUREE DE LA FORMATION (sur le Massif vosgien uniquement)

Le directeur de l’ESF du………………………………………………….

s’engage à accueillir M/MME……………………………………………………………………..… au sein de son ESF pour la durée de sa formation. Réciproquement le candidat susnommé s’engage à s’investir et à effectuer la totalité des stages de mise en situation de son Diplôme d’état au sein de cette structure ou à minima au sein d’une ESF du massif Vosgien.

Nom et signature du directeur de l’ESF : Signature du candidat :

# AVIS GENERAL SUR LE PROFIL (saisi par la commission)

Très favorable Favorable Refusé Liste supplémentaire

**Visa du Chef d'établissement :**